



Depuis leur suspension il y a presque 3 ans, le SNCTA est resté vigilant pour s'assurer de la reprise des immersions, comme la DSNA s'y était engagée.

Dernière étape de la sécurisation du maintien de compétence en langue anglaise, le retour des immersions a été entériné lors du CT DSNA du 6 octobre (*voir Flash Info*).

Dans l'attente d'un nouveau marché national prévu à moyen terme, le SNCTA s'est rapproché du SE pour s'assurer de la mise en place d'une offre d'immersions dès le 1er janvier 2023, sur la base du marché qui prévalait avant COVID. Le SE s'est inscrit dans cette démarche et a confirmé que :

- ☺ les immersions pourront effectivement reprendre dès le début de l'année 2023, sans attendre le marché national à venir ;
- ☺ 90 places environ pourront être proposées aux contrôleurs et agents VT de l'organisme ;
- ☺ les dates et modalités d'inscriptions seront bientôt communiquées.

Le SNCTA se félicite de la reprise des immersions à l'étranger dès ce début d'année 2023, actant le retour attendu du niveau de formation en langue anglaise nécessaire.